MAIRIE DE MIREFLEURS

FLASH INFO

N° 31 - juillet 2025

L'édito du Maire

Chères Mirefleuriennes, Chers Mirefleuriens,

Dès le mois de juin, la chaleur caniculaire est au rendez-vous. Forte des enseignements des étés précédents, la municipalité investit dans deux nouvelles centrales d'air à l'école maternelle pour le confort d'été de nos enfants. Pour la rentrée prochaine, le contrat de restauration scolaire, pour les deux écoles, est reconduit avec la même société.

D'importants dossiers sont en cours dont :

- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui, après une étude minutieuse, approfondie et argumentée, a abouti à un vote unanime du Conseil Municipal contre le projet présenté par la communauté de communes ;
- Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui a été actualisé, compte-tenu, en particulier des conditions climatiques que nous connaissons. Ainsi, la commune a signé une convention avec la Protection Civile. Une deuxième convention avec le SIVOM de l'ALBARET est en cours de finalisation permettant la mise à disposition de leur matériel, auprès de la commune (camion, groupe électrogène, etc.) ;
- Les travaux de peintures au sol, d'études de réfection de plusieurs voiries, etc.

Au nom de tous les élus et en mon nom personnel, permettez-moi de vous souhaiter d'agréables vacances et de vous donner rendez- vous à la rentrée.

Au nom de l'équipe municipale.
Le Maire,

Richard Vega

Signature d'une convention d'assistance avec l'APC 63

Vendredi 23 mai, dans les locaux de la mairie, a eu lieu la signature de la convention entre la commune et l'Association Protection Civile 63. Cette convention d'une durée d'un an avec tacite reconduction, est initiée dans le cadre de l'application du Plan Communal de Sauvegarde. Elle prévoit, en cas de catastrophes naturelles ou technologiques, l'intervention des équipes de la Protection Civile. Dans ses propos liminaires, le Maire Richard VEGA rappelait l'intérêt de pouvoir s'appuyer « en cas de coups durs sur du personnel de la Protection Civile particulièrement efficace et bien équipé ». Il poursuivait en indiquant que ce même personnel était « à même d'encadrer des personnes de bonne volonté venues prêter main-forte, mais qui n'avaient cependant pas de connaissances particulières dans le domaine du secourisme et de l'assistance ». Pour sa part, la présidente de l'Association Protection Civile

63 Émilie BERNARD, se félicitait de la qualité des échanges qui avaient conduit Mirefleurs et son association à un accord et remerciait chaleureusement la commune de lui avoir accordé sa confiance.

TRAVAUX URBANISME

Barrière et sentier de la Quère

Devenue trop « aérée » et fastidieuse à entretenir, la haie qui longeait la rue de la Quère entre l'espace barbecue et les ateliers municipaux a été arrachée et remplacée par une barrière en bois. Parallèlement, le sentier piétonnier a été remis en état pour faciliter la liaison entre la rue et l'espace tennis. L'ensemble des travaux a été géré par le SIVOM et les services techniques de la commune en réutilisant les poteaux vandalisés à l'espace des Chelles (jardins communaux) et pour partie le sermentizon de l'espace pétanque (Daillard). **Coût des travaux : 3 904 € TTC**

Rappel urbanisme

À plusieurs reprises (1 fois par an, le dernier datant de mars 2024), le flash info vous a rappelé les règles de base concernant les démarches à effectuer lors de la réalisation de travaux à votre domicile. Parfois, il s'agit d'une simple déclaration préalable (annexes, clôtures, piscines, panneaux solaires, fenêtres, volets ou portes), parfois il faut déposer un permis de construire (extensions, annexes de plus de 20m², changements de destination...).

Nous observons très régulièrement des travaux non déclarés sur la commune. Certains respectant les règles d'urbanisme en vigueur font l'objet d'un simple rappel de déclaration pour une mise en conformité (document d'urbanisme qui peut vous être demandé lors d'une vente par exemple), d'autres peuvent aller jusqu'à la constatation d'un délit d'urbanisme (entraînant la réalisation d'un PV, d'un dépôt de plainte et d'une procédure judiciaire).

Pour rappel, en cas de doute, le service urbanisme ou les élus sont à votre disposition pour échanger sur vos projets de travaux et vous communiquer les procédures à suivre.

Le coin des incivilités

La constance dans la bêtise humaine !

À l'heure où certains jugent qu'il est temps de penser à sauvegarder notre planète, d'autres au contraire considèrent qu'il est normal de continuer à la polluer. La salubrité publique étant aussi l'affaire de toutes et tous, nous remercions d'avance les promeneurs qui auraient été témoins de tels agissements pour leur signalement. À noter que la maison de la chasse a également été victime d'un dépôt sauvage dans la même période. Pour rappel, la règlementation punit ces actions d'une amende allant jusqu'à 750 €, voire 3000 € si récidive.

◄ mai 2025

juin 2025 ►

Plan Local d'Urbanisme intercommunal : Projet arrêté, bientôt l'enquête publique

Depuis janvier 2018, Mond'Arverne Communauté est titulaire de la compétence « Urbanisme ». À ce titre, elle s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Le 24 avril 2025, le conseil communautaire a arrêté, par délibération, la version définitive du projet de PLUi. Celui-ci est à présent soumis pour avis aux partenaires institutionnels. Suite à cette consultation, se tiendra, du 6 octobre au 7 novembre, l'enquête publique qui permettra à l'ensemble des citoyens de prendre connaissance du projet et de faire part de leurs remarques et observations. Plusieurs permanences seront organisées sur le territoire. Les lieux et dates exactes seront communiquées ultérieurement sur les canaux de communication de la mairie et de Mond'Arverne Communauté.

PLUi PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Obligation de contrôle d'assainissement collectif en cas de cession de bien

Lors de la réunion du Conseil Syndical du Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon du 10 juin dernier, il a été décidé de rendre obligatoire le contrôle de conformité de l'assainissement collectif en cas de cession de bien immobilier. Les usagers sont invités à se rapprocher de nos services afin d'obtenir le formulaire nécessaire à cette démarche.

SMVVA

ÉCOLES JEUNESSE

Le jeu, la musique et l'art pour oublier les écrans

Cette année en mai, l'école élémentaire et l'école maternelle ont participé à l'opération nationale « 10 jours sans écrans ». C'est respectivement 118 et 69 élèves qui ont, durant 10 jours relevé le défi de se passer des écrans de loisirs.
Chaque succès journalier a été récompensé par l'attribution de points qui ont été additionnés pour évaluer l'effort de tous et tenter de battre (pour l'école élémentaire) le score de 2024.
Pour soutenir le projet, le plasticien Laurent Delaire a parrainé les deux écoles. Il est intervenu durant toute la période de défi dans les classes de l'école élémentaire. Son objectif était de proposer différentes activités créatives capables d'éveiller chez chaque élève sa capacité artistique et de mobiliser toute son attention. Une façon de montrer que la déconnexion ne passe pas forcément par les écrans. Le démarrage de l'opération a donné lieu, à l'école élémentaire comme à la maternelle, à un moment à la fois explicatif et festif. C'est ainsi qu'à l'école élémentaire, aux côtés de l'équipe enseignante et de Sandrine MAUBROU, Adjointe à la vie scolaire, étaient présentes Julie et Camille, deux représentantes de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole, ainsi que le chanteur Tonio Escamez. Ce dernier a repris avec les enfants plusieurs chansons dont une sur les bienfaits de la déconnexion, écrite par les élèves. La fin de l'opération a été marquée par un rassemblement au parc des Chelles où petits et grands ont dansé dans la joie et la bonne humeur.

Stage Multiactivités

38 enfants, cette année, ont débuté les vacances à Mirefleurs par une semaine d'activités riches et variées. Au programme : l'incontournable canoë, les sports traditionnels avec le tir à l'arc, le tennis, le basket, la gym, mais aussi la zumba, le trampoline, alternés par des temps plus calmes avec les activités manuelles, l'archéologie autour d'un carré de fouilles ou encore les gestes de 1ers secours. Trois nouveautés ont été proposées : la découverte de l'univers avec le planétarium, l'initiation à la photographie et l'observation des richesses de la biodiversité sur le site de l'écopôle du Val d'Allier.
Le dernier jour, un temps de jeux a été mis en place où chacun pouvait faire son choix parmi plusieurs possibilités.
La municipalité tient à remercier toutes les personnes qui ont grandement participé à la réussite de cette semaine : les bénévoles, les clubs et associations, sans oublier le service technique de Mirefleurs qui a travaillé à la préparation des différents lieux d'accueil.

COMITÉ CULTUREL

Salon du livre

Le dimanche 04 mai dernier, une quinzaine d'auteurs ainsi que l'illustrateur Gilles Cohendy se sont retrouvés à Mirefleurs pour participer au 4ème Salon du livre ; journée conviviale autour du livre et de l'illustration avec une mise en lumière du travail de Gilles Cohendy et de ses très jolies toiles colorées.
Cette manifestation s'est tenue en partenariat avec la librairie de Cournon « Le Bateau Livre ». Un stand avec une sélection d'ouvrages « jeunesse » de la librairie était proposé aux plus jeunes lecteurs. La maison d'édition mirefleurienne « Revoir » était également présente avec quelques-uns de ses auteurs. Un rendez-vous qui se pérennise et qui a fait le bonheur de la centaine de visiteurs venus découvrir les ouvrages présentés, très intéressants et variés. Il y en avait pour tout public ; ainsi, petits et grands ont pu repartir avec de bons moments de lecture en perspective !

Exposition «Mondes Intérieurs»

L'Espace Culturel Dr Claude ROUBILLE a accueilli une exposition d'un genre nouveau, au mois de juin : deux artistes, Marie-Brigitte SELLIER, peintre, et Véro des Bois, plasticienne céramiste, ont invité les visiteurs à un cheminement intérieur à partir de compositions colorées, subtiles et parfois drôles. L'idée de réunir les œuvres de Marie-Brigitte et Véronique est venue d'elles, lors d'une rencontre fortuite sur une exposition. L'une aspire à entraîner le public dans un monde imaginaire, l'autre désire l'inciter à effectuer un voyage intérieur visant à démontrer le lien subtil qui relie toute chose. En d'autres termes, les deux artistes ont une lecture très complémentaire de leur art-passion.
Cette première collaboration en appellera sans doute d'autres. Mirefleurs en fut le déclic. Les nombreux visiteurs ont laissé des commentaires élogieux dans le livre d'Or, après avoir parcouru la centaine d'œuvres exposées.

La fête du jeu

La fête mondiale du jeu se déroule traditionnellement le samedi le plus proche du 28 mai. Ainsi, le 24 mai 2025, le Comité Culturel, associé à la section Jeux de l'Amicale du Foyer, a lancé sa toute première édition, en proposant différents types de jeux dans plusieurs lieux de la commune : en extérieur autour de la mairie, avec des jeux en bois, des tournois de troll-ball, très en vogue actuellement, mais aussi dans plusieurs salles, avec des animateurs pour aider les joueurs à découvrir ou redécouvrir les traditionnels jeux de société ou autres jeux de plateau. Pour inciter les visiteurs à déambuler d'un espace à l'autre, le créateur de jeux local, Nicolas BOURGOIN, avait réalisé un contrario géant, qui a fait se creuser les méninges aux nombreux participants. Les gagnants sont repartis avec des lots, autour du jeu, comme il se doit. Plusieurs partenaires se sont joints à l'organisation pour que la fête soit plus folle et pleinement réussie : le club'Ados, la ludothèque Temps de Jeu à Cournon, et les bénévoles de l'association Oppidum du Jeu du Cendre. La boutique Shop ton jeu, nouvellement créée au Cendre, proposait à la vente un large éventail de jeux. La prochaine édition mirefleurienne est d'ores et déjà prévue en 2027, pour alterner avec celle de la ludothèque Temps de Jeu à Cournon qui se déroulera en mai 2026.

CÉRÉMONIES ET FÊTES

Commémoration du 8 mai 1945

Le 80ème anniversaire marquant la fin de la seconde guerre mondiale avait un intérêt tout particulier cette année puisqu'elle a mis à l'honneur le résistant et déporté Marcel Lacquit, qui a habité Mirefleurs durant de nombreuses années. À l'issue de la traditionnelle cérémonie place de la Molle, l'assistance s'est retrouvée à l'Espace Culturel Dr Claude ROUBILLE pour la restitution d'un travail de mémoire, réalisé par une classe du lycée professionnel Pierre BOULANGER de Pont-du-Château (parmi lesquels un jeune mirefleurien). Accompagnés de deux professeurs, ils ont présenté une exposition relatant leur voyage à Cracovie et Auschwitz Birkenau, sur les traces de l'illustre résistant auvergnat. Il est à souligner que ce travail a été récompensé au concours national de la Résistance et la Déportation en 2024. Une autre exposition prêtée par le Comité Culturel des Martres-de-Veyre et divers objets datant de cette période ont complété une leçon d'histoire, nécessaire pour rappeler la monstruosité de la guerre.
Toutes nos félicitations aux lycéens et enseignants pour leur travail, sachant que leur exposition a et va aussi voyager dans plusieurs communes du Puy-de-Dôme.

Festivités du 14 juillet

Soirée musicale avec Duo Cover

La planification des festivités du 13/14 juillet a été chamboulée au dernier moment avec l'annulation du feu d'artifice, décidée unanimement par les maires des 4 communes organisatrices, pour cause de sécheresse alarmante. Pour autant, il n'était pas question de remettre en cause l'intégralité de la programmation et la soirée musicale a bien eu lieu au stade du Daillard. Le duo Cover, constitué d'Ivan et Dja, installé sur une scène « improvisée », en l'occurrence une remorque gracieusement mise à disposition par Pascal LAVERGNE, a régalé l'assistance durant plus de deux heures. Avec un répertoire étendu, alternant les standards pop/rock, disco/funk, des années 80 à nos jours, et des morceaux remaniés à leur sauce, les deux complices ont démarré en douceur avant d'hausser progressivement le rythme et le ton. De son côté le FCM assurait la restauration avec snack/buvette qui a permis aux spectateurs de se restaurer dans une ambiance (f)estivale.

Commémoration du 14 juillet

Grâce à une météo favorable, la cérémonie du 14 juillet s'est déroulée dans le parc de l'Enclos, emmenée par l'harmonie fanfare et les pompiers des Martres-de-Veyre. Cette année, les deux équipes étaient sous le feu des projecteurs, puisque filmées par France 3, afin de montrer la cadence soutenue auxquelles elles sont confrontées à chaque commémoration, pour couvrir 4 communes (Corent, Veyre, Mirefleurs, les Martres-de-Veyre) en un temps limité.
Ce fut également l'occasion de mettre à l'honneur Pascal CULPO, qui a reçu la médaille de la ville au titre de son engagement dans le milieu associatif et solidaire, puisqu'il dirige l'antenne de la Croix-Rouge à Mirefleurs depuis de nombreuses années. Il a récemment pris une fonction supplémentaire avec la présidence de l'unité locale de la Croix-Rouge de Clermont-Ferrand.

VIE ASSOCIATIVE

Fin d'année scolaire animée pour l'ELAN

Kermesse des écoles

Samedi 21 juin, malgré une température très élevée, petits et grands se sont retrouvés en nombre au Daillard, pour participer à la traditionnelle kermesse des écoles. Pour que cet évènement soit une réussite, l'association Elan avait mobilisé 17 de ses membres et 60 parents d'élèves. Ces derniers devaient, durant une heure, tenir un des onze stands d'animation prévus. Des jeux d'adresse étaient essentiellement proposés aux enfants mais les plus petits d'entre eux pouvaient profiter d'une installation gonflable adaptée et idéale pour réaliser des « bonds incroyables ». Boissons, sandwichs, crêpes, barbe à papa étaient également vendus par l'ELAN qui avait pour l'occasion disposé de nombreux barnums et utilisé l'infrastructure de la buvette du stade. Au terme de cette journée, l'association enregistrait une recette de 1500 €, une somme bien utile pour soutenir la réalisation de projets éducatifs ou l'achat de matériel dans les deux écoles.

Vente de crêpes au marché hebdomadaire

Une fois n'est pas coutume, l'association ELAN a procédé jeudi 3 juillet à sa traditionnelle vente de crêpes de veille de vacances sur le parvis de la mairie, au beau milieu du marché hebdomadaire. En effet, compte tenu des fortes chaleurs, l'organisation des écoles avait été modifiée, ce qui ne permettait pas d'envisager une telle opération à la sortie des deux établissements. Le changement de lieu n'a pas altéré le succès de ce désormais rendez-vous régulier de parents et d'élèves, où la convivialité est particulièrement visible. Pour la présidente de l'association Camille QUITSCHULA, « il s'agit pour la seconde année consécutive d'une belle initiative des 30 adhérents de l'association. Elle a permis de renforcer les liens entre les parents d'élèves et de récolter, pour le total des 5 représentations, la somme de 1570 € ». Une somme qui sera intégralement reversée aux écoles.

Le Yoga, un art de vivre

L'association Yogattitude vous propose pour la saison 2025/2026 trois cours de Hatha Yoga les mercredi à 17h30, le jeudi matin à 9h30 et le soir à 18h40, ainsi qu'un cours de Yoga Nidra, le mardi 2 fois par mois à 17h. Les séances assurées par Françoise Théodore, professeure appréciée, se déroulent à la Maison des Associations, Place Jean DOMAT. Les cours pour enfants reprennent, bien que légèrement modifiés. En effet, le mercredi après-midi, un cours pour les enfants de 5 à 10 ans se déroulera de 14h à 15h à la Maison des Associations, et c'est une nouveauté, un cours de 15h15 à 16h15 pour les «ados» jeunes collégiens découvrant un autre environnement. Les cours sont donnés par Carine VIGUIE professeure de yoga adultes et enfants et professionnelle de l'enfance jeunesse. Nous vous donnons rendez-vous au forum des associations pour faire connaissance et vous sensibiliser à notre activité présente à Mirefleurs depuis 2008.

Vous trouverez tous les renseignements pratiques, horaires, lieu, tarif et bulletins sur notre site internet : https://yoga-mirefleurs.wixsite.com/yogattitude/

Chansons et convivialité

Samedi 14 juin, malgré la météo très menaçante de fin de soirée, environ 150 personnes sont venues assister à la 31ème édition de « Faites de la musique ». Organisée par l'association de l'Amicale du foyer elle s'est déroulée, compte tenu des risques météorologiques, sous le préau de l'école élémentaire. Durant la première partie de soirée 10 chanteurs se sont produits. Leur répertoire varié et leur belle interprétation leur ont permis de recueillir de nombreux applaudissements. Dans un second temps, un karaoké était proposé. Pendant deux bonnes heures, petits et grands ont pu interpréter des titres connus de tous et prolonger ainsi un moment de très grande convivialité.

FCM : une fin de saison dans la bonne humeur

Soleil et chaleur étaient de la partie samedi 28 juin pour le tournoi à 7 de fin de saison, organisé au Daillard par le Football Club de Mirefleurs. Au total 16 équipes étaient engagées : 8 équipes pour les confrontations féminines et 8 équipes pour les rencontres masculines. Au terme de la journée, côté filles, la victoire revenait à l'équipe d'Aulnat / Romagnat qui s'imposait en finale face à l'équipe de l'Ehpad des glaïeuls. Chez les garçons, c'est l'équipe 1 de Mirefleurs qui l'emportait, en battant en finale les vétérans de Corent.

À présent, l'heure est à la préparation de la prochaine saison avec la prolongation du coach de l'équipe 1 masculine, Rodolphe SIMOES, faisant la joie du bureau dirigeant, au vu du travail accompli depuis maintenant 2 saisons (montée en D1 pour le groupe A et deux maintiens pour l'équipe réserve, sous la houlette de Mickaël LOCHON), accompagnée d'une augmentation significative du nombre de licenciés. Bienvenue également à Olivier DAUPEUX, qui intégre l'encadrement des séniors masculins 2.

Première édition du bal des Sapeurs-Pompiers

Les Sapeurs-Pompiers des Martres-de-Veyre sont heureux de vous inviter à leur tout premier bal d'Halloween !

Rendez-vous le samedi 25 octobre 2025, à partir de 22h00, à la salle La Loco'Motive, pour une soirée festive, animée, et pleine de surprises ! Costumes effrayants ou déjantés sont les bienvenus pour enflammer la piste dans une ambiance conviviale et Halloweenesque. Buvette, musique, bonne humeur... Venez nombreux soutenir vos pompiers tout en vous amusant ! On vous attend avec impatience pour faire de cette première édition un moment inoubliable !

Retrouvez toutes les informations et actualités de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers sur les réseaux sociaux (Facebook : Amicale des Sapeurs-pompiers des Martres de Veyre).

Remplacement du conteneur à vêtements

EMMAÜS n'étant plus en mesure de récupérer les surplus de vêtements, le conteneur sis rue du Champ de la Reine, sera retiré prochainement (date pas encore définie). Il sera remplacé par un conteneur « CROIX-ROUGE ».

Comme précédemment, vos dons au profit de la Croix-Rouge seront pris en compte et gérés par la Vestiboutique de Mirefleurs.

Merci pour vos dons et le respect des consignes de dépôt qui seront affichées.

Don du sang : sensibilisation auprès des écoliers

Le 12 juin, les élèves de CM2 de l'école élémentaire ont été sensibilisés au rôle important du sang dans l'organisme et de l'importance du don de sang par l'Association locale pour le Don de Sang Bénévole. Ils ont été très attentifs et ont posé de nombreuses questions. Ces jeunes élèves, s'ils ne peuvent encore donner, ont été invités à transmettre le message à leurs parents. La prochaine collecte à Mirefleurs aura lieu vendredi 22 août. Nous espérons qu'elle rencontrera le même succès que celui enregistré en 2024 qui a vu 61 personnes venir tendre leur bras pour la reprise d'une collecte sur ce lieu.

Venez nombreux !

Marché des vacances

Jeudi 26 juin, 13 commerces ont pris place sur l'Esplanade George ONSLOW pour le marché saisonnier. Comme de coutume, une animation musicale a agrémenté ce rendez-vous désormais habituel. Émily et Michel ont donné de la voix (et de la guitare), dans un répertoire éclectique, permettant au public d'y trouver son compte.
Le marché hebdo fait sa pause estivale après sa tenue du 31 juillet, jusqu'au 4 septembre (jour de reprise).

Cinéma de plein air

Vendredi 11 juillet, en clôture du stage multi-activités, la mairie de Mirefleurs a innové en offrant aux habitants une séance de cinéma plein air dans le parc de l'Enclos, qui jouxte la mairie. Elle a fait appel à Ciné parc, syndicat intercommunal à vocation unique, dont l'objectif principal est de favoriser l'accès au cinéma, en l'amenant au plus près du public. Face à l'écran gonflable, 200 spectateurs environ se sont installés, sur un plaid à même le sol, sur une chaise, ou dans un fauteuil de plage pour regarder « Astérix, le secret de la potion magique », avec de temps à autre les rires des enfants et les étoiles pour témoin.
Agrémentée d'une météo estivale clémente, la soirée fut une réussite à l'appui des commentaires de satisfaction des participants et la demande de renouveler cet événement régulièrement.

Pour information, le coût de cette séance s'élève à 1 793 €, intégralement pris en charge par la mairie.

Nouvelle entreprise

Sabrina DA SILVA a ouvert dernièrement son studio de photographie au 8 rue du Parc. Spécialisée dans la photographie de grossesse, naissance et famille, elle capture les moments les plus précieux de la vie avec authenticité et douceur pour les transformer en un souvenir intemporel. Vous pourrez découvrir son travail sur son site internet https://www.sabrinadasilvaphotographie.com et sur les réseaux sociaux.

DATES À RETENIR

AOÛT :
Ven. 22 : Collecte don de sang à l'Espace Culturel Dr Claude ROUBILLE de 16h30 à 19h30. Prenez rendez-vous sur le site dondesang.efs.sante.fr afin de limiter le temps d'attente.

SEPTEMBRE :
Lun. 1er : Rentrée des classes aux deux écoles.
Ven. 5 : Forum des associations mirefleuriennes sur l'esplanade G. ONSLOW, à partir de 16h30. Présence exceptionnelle du club «le chemin des étoiles», qui proposera une observation du ciel de 21h30 à 23h30.
Ven. 12 et 26 : Reprise des après-midis récréatives à la salle des Aires.

OCTOBRE :
Du 4 au 19 : Exposition consacrée aux arts du feu.
Dim. 19 : Balades Remarquables organisées, en partenariat avec le journal La Montagne, sur la commune.

Pour connaître les informations sur Mirefleurs, télécharger gratuitement l'application PanneauPocket sur votre téléphone ou tablette en la recherchant sur AppStore, PlayStore ou AppGallery. Une fois fait, ouvrez l'application et désignez ensuite Mirefleurs en favori en cliquant sur le coeur situé à côté.

FLASH INFO

Directeur de publication : Richard VEGA
Rédaction, prises de vue et mise en page :
Élus, Associations, Pauline PAJOT, Jean SOUVETON (La Montagne)
Dépôt légal : juillet 2025
Crédit photo : la municipalité ; Jean Souveton ; associations ; Flavien MAUBROU ; freepik.com
Reprographie : Imprimerie Print Conseil
Tirage : 1 180 exemplaires
Distribution : les élus

Retrouvez toutes les actualités de la commune sur nos supports de communication :

Mairie de Mirefleurs

l'application Panneau Pocket

www.mirefleurs.fr